

N° 9 - JUIN 1992

Le mythe de l'eau

" Jusqu'à ce que la douleur le lui enseigne, l'homme ne sait pas quel trésor est l'eau " (Byron)

Au commencement était l'eau. L'eau était notre première demeure. Elle nous est de toute éternité promise. Elle porte l'image de la création. Ne sommes-nous pas nés de l'eau et de l'argile? Toute notre vie, elle nous accompagnera, toute notre existence nous la chercherons.

Dans toutes les mythologies l'eau est présente dans le chaos originel; c'est Océanos et Thétys dont les eaux mêlées donneront naissance à la terre, au ciel. C'est Pontos le dieu marin père de Nérée, lui-même père des Néréides, divinités aquatiques. Ce sont les sources souvent sacrées, abritant des génies bienfaisants. Savez vous qu'au Moyen Age, l'eau des douves des châteaux-forts était puisée à une fontaine sacrée ?

Ainsi de la confusion du début surgissent des êtres de plus en plus divers et enfin l'homme. Parent des dieux, il est cependant rappelé à sa condition par les différentes manifestations du déluge présentes dans beaucoup de mythologies.

L'eau est solidaire des principes de vie. Elle est liée à toutes les étapes de l'existence humaine dans toutes les mythologies ou religions. Car si l'on peut vivre plusieurs jours sans manger, on ne peut rester longtemps sans boire.

D'où tous les rites de baptêmes, ablutions, libations. Au Japon, certaines processions religieuses se font sous des chutes d'eau.

L'eau est purification, renaissance, vie, abondance, fécondité. La tâche d'aller puiser de l'eau n'était-elle pas traditionnellement dévolue aux femmes dans les civilisations africaines ?

Mais l'eau, lourde de toutes les semences de la terre peut devenir hostile. Elle tue, elle engloutit. Donneuse de vie, elle devient semeuse de mort. Cependant si on y échappe on est sauvé. Ainsi même hostile, elle est régénératrice et nous aide à lutter, à nous dépasser.

L'eau c'est encore la fontaine de Jouvence, le puits d'où sort la vérité, l'onde où l'on recherche son propre reflet ou le reflet de l'être aimé. Bienfaisante ou hostile salvatrice ou violente l'eau traduit notre appel d'immortalité, de spiritualité de "cet esprit qui plane à la surface des eaux".

Pour la célébrer, disons avec le peintre Renoir " un ruisseau qui fuit dans l'herbe vaut le sourire de la Joconde".

Miette WATT



L'UNION FAIT LA FORCE

A la fin de l'année dernière la Municipalité de CUREL a proposé les bases d'une nouvelle approche des problèmes liés à la réalisation d'un **réseau de distribution d'eau potable** dans notre Vallée.

Les principes retenus sont simples:

Les communes le souhaitant s'unissent, sans contrainte, pour être plus fortes, pour oeuvrer ensemble à la réalisation d'un réseau de distribution d'eau potable et obtenir des conditions de financement avantageuses.

Les communes conservent, dans le cadre de la réglementation en vigueur, la maîtrise de leurs ressources en eau, de leur réseau de distribution et du choix des tarifs de facturation.

Est créé par ces communes un syndicat intercommunal à leur service pour les aider techniquement et financièrement, à assurer la maintenance et l'extension de leurs réseaux communaux et la gestion de leur ressources en eau (possibilité pour une commune excédentaire de céder, après accord contractuel, de l'eau à une commune voisine déficitaire) : à cette fin est prévue la réalisation d'un réseau de transport syndical pouvant également être utilisé en cas de problème ponctuel (pollution passagère ou insuffisance exceptionnelle d'une source...).

Le projet est discuté et mis au point par les représentants des communes.

Pour monter le dossier (technique, règlementaire et financier) les représentants des communes doivent se réunir pour exposer leurs besoins, décider des moyens à prévoir, s'entendre pour d'éventuelles cessions d'eau entre commune excédentaire et

commune déficitaire... Une fois tous les points définis les communes créent un syndicat intercommunal qui concrétise les accords du dossier et recherche les subventions nécessaires à l'ensemble des travaux communaux (réseaux de distribution) et syndicaux (réseau de transport).

Chaque commune décide des travaux d'extension ou de modernisation à réaliser sur son réseau de distribution; ces travaux seront inclus dans l'ensemble du projet syndical et la commune ne financera que la partie non subventionnée de ces dépenses.

La partie non subventionnée des investissements nécessaires à la réalisation du réseau de transport syndical et les frais liés à son fonctionnement seraient répartis entre les communes en fonction de l'utilisation prévue (besoins exprimés lors des discussions précédant la constitution du syndicat).

Le présent et l'avenir.

Dans l'immédiat unissons nos efforts, discutons de nos problèmes, recherchons les solutions, apprenons à mieux nous connaître, développons les affinités de

voisinage.

Procédons par étapes, constituons un syndicat, mais pour être efficaces ne lui confions au départ que les charges et responsabilités que nous considérerons indispensables à la réalisation de nos premiers objectifs.

Plus tard, une fois réalisés les investissements nécessaires à la mise à niveau de nos réseaux, après avoir pris l'habitude de travailler ensemble, notre syndicat ayant fait ses preuves nous pourrions lui donner plus de poids et plus de pouvoir et envisager si besoin est une gestion plus communautaire de nos ressources et de nos possibilités.

Sabine Ferrari

Remarques.

La réalisation d'un réseau d'assainissement devrait être prévue en même temps et sur les mêmes principes: responsabilité des communes, segmentation des collecteurs, pluralité des points de traitement et de rejet, accords entre communes....

Ce dossier ne traite pas des ressources, des stockages et des canalisations nécessaires à l'agriculture (arrosage par aspersion).



AU FIL DE L'EAU

*"Il y avait un poisson sous chaque pierre"
"avant, tout le monde braconnaît et il y
avait des truites toujours pareil".*

*"Je me souviens, au mois d'août il y avait
de l'eau dans le Jabron comme mainte-
nant en hiver"*

Ce ne sont que quelques propos parmi
tant d'autres qui pourraient être résumés
par: *"Avant, c'était merveilleux"*.
La réalité actuelle est toute autre.

Une étude piscicole du Jabron
réalisée par le C.S.P en juin 1986 met en
évidence que le Jabron est peuplé par 7
espèces de poissons et que la truite, si
elle prédomine à partir de St Vincent,
tend à disparaître en aval de Noyers.
De même, l'écrevisse qui était abon-
dante jusque dans les années 1975-76
ne subsiste plus qu'à l'état de relique au
niveau des Omergues. Depuis 1986 le
tableau s'est encore noirci et, s'il sub-
siste une petite activité pêche de loisir
sur les 34 Kms du Jabron, c'est presque
exclusivement à l'aide de déversements
de truites de reprises issues de piscicul-
ture, à la manière des lâchers de faisans
de tir au moment de la chasse. Pourtant
le Jabron et ses affluents, et notamment
la Baisse, étaient réputés pour l'abon-
dance et la qualité de leurs truites, et
l'on venait de loin pour faire un panier.

Mais voilà, le poisson ne fait pas
recette et dans cette vallée il semble
regrettable que cette espèce animale à
sang froid, couverte d'écaillés visqueu-
ses et incapable d'émettre un son, existe.
Tout a été entrepris pour la détruire,
rectification du cours d'eau, recalibrage
à grands coups de bulldozer et de pelle
mécanique, extraction sauvage de gra-
nulats dans le lit vif du Jabron, captage
agricole par prise ou pompage abusif,
tout ça fait en dépit du bon sens, au plus
grand mépris des lois écrites et des lois
de la morale.

Il ne tient qu'à nous que le Ja-
bron redevienne à peu près ce qu'il
était. Les engins mécaniques ont enlevé
bien de la fatigue à l'homme, alors que

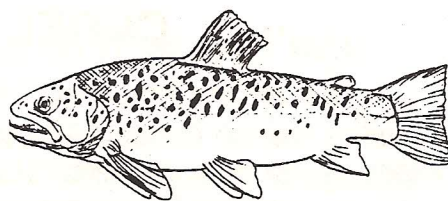
coûteraient quelques heures de travaux
supplémentaires pour que nos réalisa-
tions de protection des berges soient
faites convenablement et durablement,
sans transformer nos cours d'eau en
canaux droits et stériles uniquement
destinés à l'arrosage ? Est-il vraiment
nécessaire d'irriguer des terres non irri-
guables et de baser l'agriculture de la
vallée sur des plantations très exigean-
tes en eau ?

Certains nous diront que le mal
du Jabron vient de la pollution, mot très
à la mode mais qui n'a pas une grande
signification dans notre région; on nous
parle de station d'épuration unique pour
la vallée en nous faisant miroiter un
Jabron propre (bien que l'été il soit sec)
alors qu'il suffirait de sommes modi-
ques pour que les communes s'équi-
pent individuellement de lagunage,
épurant les eaux domestiques à 100%
sans entretien.

Enfin il est bien difficile d'être une
truite dans le Jabron !, presque impos-
sible ! Quand chaque habitant de la
Vallée aura pris conscience que la force
du Jabron n'est pas dans sa capacité
d'envoyer un maximum d'eau dans des
vergers via des pompes, on pourra enfin
parler de gestion rationnelle d'une ri-
chesse et tout le monde y trouvera son
compte, les berges du Jabron seront à
nouveau fréquentées par des pêcheurs
traquant la belle mouchetée, jouant avec
les rayons du soleil dans l'onde cristal-
line, nos enfants nous diront "merci",
les vacanciers auront une raison sup-
plémentaire de nous rendre visite et la
vallée pourra continuer à prospérer en
harmonie avec notre mère nature.

Pensons que la rivière est au
poisson ce que la forêt est au lièvre et au
sanglier. Brûlons la forêt et les animaux
partiront, asséchons le Jabron et le poi-
sson mourra. La vallée s'appellera alors
"l'Oued Bas Alpin".

Mr GAY
Garde-Pêche



Les Truites du Jabron

Lecteur de "Vivre au Jabron"
mais aussi pêcheur, j'ai été in-
téressé par l'article concernant
la réintroduction de truites
"sauvages" dans la rivière,
menée par les enfants de Val-
belle.

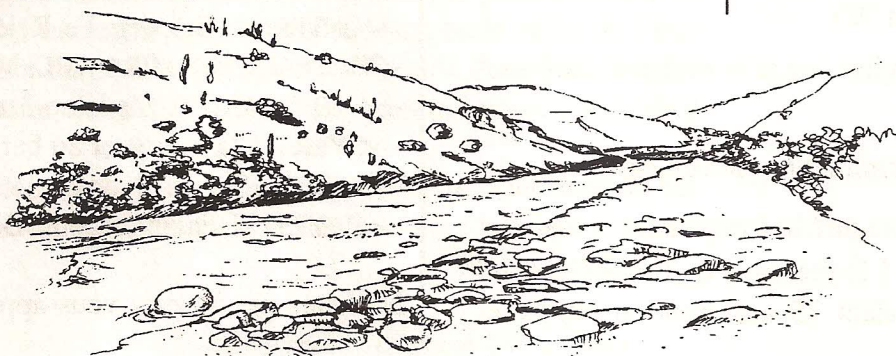
Cette initiative part d'un bon
sentiment et elle a un intérêt
pédagogique certain mais at-
tention !

L'introduction, dans un milieu
naturel, de sujets d'une es-
pèce manipulée par l'homme
pour la production de viande,
dans le but de repeupler une
population d'animaux sauva-
ges me paraît hasardeuse: il y
a un risque à terme d'abâtar-
disation de l'espèce autoch-
tone (comme cela s'est déjà
produit en Corse).

On peut alors s'étonner que
périodiquement des truites
soient prélevées dans le Ja-
bron afin de peupler d'autres
rivières.

Ne pourrait-on envisager une
autre politique plus cohérente
dans la gestion de la pêche ?

Michel WATT



CUREL

Le 1er Mai s'est tenu en mairie la deuxième réunion de la Commission consultative extra-municipale. Présidée par le Maire cette commission est ouverte à tous les habitants de la commune et traite des sujets mis à l'ordre du jour par ses membres. Le rapporteur de cette commission présente, après étude, les dossiers retenus aux membres du Conseil Municipal.

Au cours de cette réunion ont été discutées des questions telles que: la réalisation d'un terrain de sport, le stationnement, la traversée de l'agglomération, l'organisation pour le 21 juin d'un repas convivial.

L'efficacité du travail réalisé semble due à l'ambiance dynamique, constructive et conviviale qui a régné tout le long de la réunion.

Malgré le temps froid et nuageux, l'ambiance de ce repas du 21 juin aura été marqué par la chaleur ... humaine.

La soixantaine de Cureliens et amis réunis vers midi dans la cour de l'ancienne école n'a pas attendu le dessert pour lancer la danse et sortir les jeux de boules. A vingt heures, tout le monde était encore là pour partager le repas du soir et danser jusqu'à la nuit.

Nous nous sommes promis de ne pas attendre encore vingt ans pour recommencer.

CHATEAUNEUF

Comme à l'accoutumée dans une ambiance très accueillante a été célébrée la fête de l'Ascension. Après la messe, un apéritif a été servi sur la place.

SAINT VINCENT

Mariage de Daniel Graci et Rosine Ferraut de Pierre Avons (Mai 92)

Les travaux de l'église (escalier et façade sud) sont terminés.

Tous les soirs: illumination de l'église

Le 20 juin a été inauguré le Restaurant Scolaire et dévoilée la plaque à la mémoire de Raoul Gonsaud (ancien maire pendant 25 ans, homme intègre et dévoué).

NOYERS

Cette année, les feux de la Saint Jean se sont allumés à Saint Martin, le 20 juin.
Un repas a réuni les participants.

24 juin: Fête de la Musique dans l'église:
Concert et Chorale

BEVONS

On agrandit le cimetière.

La Municipalité envisage le recaptage de la source communale.

Le 27 juin, une soirée grillade rassemblera les habitants et leurs amis.

LES OMERGUES

DIMANCHE 12 JUILLET à MIDI
sur la Place

GRILLADES AU FEU DE BOIS

90 francs

Animations, Ambiance assurée par
le Comité des Fêtes.

On s'inscrit chez Riri. (Téléphone: 92 62 06 21)

Où trouver "VIVRE AU JABRON" ?

Dans chaque commune, un dépôt du journal a été organisé:

- LES OMERGUES: "Chez Riri"
- CUREL: Madame Josette Michel
- MONTFROC: Créperie Le Relay
- CHATEAUNEUF MIRAVAIL: M. André Gallian
- SAINT VINCENT: Madame Lucie Chabaud
- NOYERS: à la mairie et au bar Le Central
- VALBELLE: chez Daumas
- BEVONS: Madame Isabelle Bordas

N'hésitez pas à venir vous approvisionner!